

Annexe 6 – Liste des actions du DGO 2018-2022

Enjeu 1 : Le risque routier professionnel

Domaines	Orientations
1 Infrastructures	<p>Sensibiliser les maires aux règles de réalisation des aménagements et à l'analyse de l'environnement</p> <p>Mettre en place une information sur l'état du réseau routier</p> <p>Installer des silhouettes mobiles avec message</p> <p>Adapter les dispositifs d'aide financière en ciblant les aménagements conformes et globaux</p> <p>Promouvoir les aires de co-voiturage et les aménagements de mobilité douce</p>
2 Information	<p>sensibiliser les entreprises et les usagers aux risques liés aux distracteurs</p> <p>Promouvoir les modes de déplacements alternatifs pour les déplacements domicile-travail</p> <p>Promouvoir l'application « mode conduite »</p> <p>Inciter les entreprises à intégrer le risque sécurité routière dans leurs procédures et leurs contrôles internes</p> <p>Élaborer des chartes sécurité routière avec les entreprises et des partenariats avec les chambres syndicales, les fédérations professionnelles, les comités d'entreprises et les chambres consulaires</p> <p>Dynamiser le réseau des référents sécurité routière dans les communes ou les communautés de communes</p> <p>Développer les formations et plans de prévention des risques routiers dans les entreprises et les administrations</p> <p>Assurer la communication auprès des structures locales sur le plan de prévention du risque routier</p> <p>Initier une démarche « charte qualité » dans les entreprises de transport de moins de 50 salariés en lien avec la FNTR.</p> <p>Élaborer un protocole entre l'État, le conseil départemental, l'association des maires, les transporteurs et Cristal Union pour la campagne betteravière.</p>
3 Formation	<p>mener des campagnes de formation et d'information à destination des jeunes des établissements professionnels</p> <p>Développer les interventions dans les entreprises</p> <p>sensibiliser les usagers et les professionnels aux risques spécifiques liés à l'arrimage des charges et à l'organisation du chargement.</p>
4 Éducation	<p>Développer un partenariat avec les centres de formation aux métiers du transport</p> <p>Favoriser les échanges entre services et centres de formation pour améliorer la formation des conducteurs (ex rencontres IPCSR et AFPA)</p>
5 Contrôles et sanctions	<p>Intégrer dans les procédures de marchés publics en lien avec le transport des dispositions relatives à l'utilisation des distracteurs et à la sécurité routière.</p> <p>Poursuivre les opérations de contrôles spécifiques destinés aux professionnels de la route</p>

Enjeu 2 : La conduite après usage de substances psychoactives (alcool, stupéfiants)

Domaines	Orientations
1 Infrastructures	<p>Doter les IDSR de lunettes cannabis pour mener les actions de sensibilisation</p> <p>Promouvoir l'installation d'éthylomètres auprès des communes (salles des fêtes), des débits de boisson, restaurants, boîtes de nuit</p>
2 Information	<p>Coordonner les actions de sensibilisation PDASR - MILDECA</p> <p>Animer le réseau des IDSR en intégrant des intervenants spécialisés dans les domaines des addictions</p> <p>Utiliser l'action « info choc 10 idées préconçues » et diffuser les éléments aux intervenants sociaux</p> <p>Élaborer des chartes de sécurité routière avec les entreprises et des partenariats avec les chambres syndicales, les fédérations professionnelles et les chambres consulaires</p> <p>Créer un partenariat avec les professionnels de santé afin de développer des actions de prévention</p> <p>Envoyer de la documentation de prévention / information en cas de suspension administrative du permis de conduire</p>
3 Formation	<p>Sensibiliser les barmans et responsables de débits de boisson sur leur responsabilité pénale et sur les nouveaux modes de consommation des jeunes</p> <p>Intégrer la dimension addictions au plans de prévention des risques routiers professionnels dans les entreprises et les administrations</p>
4 Éducation	<p>Intégrer en lien avec les auto écoles le risque alcool stupéfiants aux rendez vous pédagogiques conduite accompagnée</p> <p>Poursuivre les actions à destination des jeunes en milieu scolaire sur l'ensemble du département</p> <p>Favoriser l'implication des jeunes dans les projets de sécurité routière</p> <p>Développer la prévention auprès des jeunes par le biais des formateurs anti-drogue de la police et de la gendarmerie</p>
5 Contrôles et sanctions	<p>Développer les contrôles et organiser des actions avec alternative à la sanction assortie d'une stage de sensibilisation à l'usage des stupéfiants</p>

Enjeu 3 : Les jeunes

Domaines	Orientations
1 Infrastructures	<p>Sensibiliser les maires aux règles de réalisation des aménagements</p> <p>Sensibiliser aux risques liés à la circulation des EDP</p>
2 Information	<p>Prévoir des campagnes de sensibilisation au port de la ceinture de sécurité aux abords des écoles</p> <p>Sensibiliser aux risques liés aux distracteurs même pour les piétons ou usagers de 2 roues</p>
3 Formation	<p>mener des campagnes de formation et d'information à destination des jeunes des établissements professionnels</p> <p>Utiliser les pratiques quotidiennes (ex déplacement à la cantine) pour éduquer aux règles de sécurité routière dès le plus jeune âge</p> <p>Lancer un concours inter écoles sur le thème de la sécurité routière dans les déplacements au sein de l'école</p>
4 Éducation	<p>Intégrer en lien avec les auto écoles le risque alcool stupéfiants aux rendez vous pédagogiques conduite accompagnée</p> <p>Favoriser l'implication des jeunes dans les projets de sécurité routière</p> <p>Assurer une formation continue dès le plus jeune âge et expérimenter le suivi sur plusieurs années</p> <p>Développer les actions de sécurité routière en entreprise et par le biais de la médecine du travail pour capter le public qui a quitté le milieu scolaire</p>
5 Contrôles et sanctions	<p>Réaliser un contrôle accru du respect du port des équipements de sécurité des usagers de 2 roues</p> <p>Inciter les associations à organiser des modules de sécurité routière dans le cadre des mesures alternatives à la sanction ou à destination des mineurs</p>

Enjeu 4 : Les seniors, les piétons, les usagers vulnérables

Domaines	Orientations
1 Infrastructures	<p>Sensibiliser les maires aux règles de réalisation des aménagements, notamment pour les traversées piétonnes dangereuses</p> <p>Encourager les communes ou les communautés de communes à mener des actions d'aide à la mobilité</p>
2 Information	<p>Développer un partenariat avec les professionnels de santé pour les inciter à communiquer avec leurs patients seniors sur l'intérêt d'effectuer périodiquement des tests destinés à vérifier leur aptitude à la conduite : tests visuels, auditifs, de réflexes...</p> <p>Informersur la dangerosité potentielle de certains médicaments pour la conduite</p> <p>Créer des supports de communication dédiés pour les seniors</p> <p>Campagne d'information sur l'éclairage des véhicules lors du changement d'heure</p> <p>Développer les moyens d'améliorer sa visibilité</p>
3 Formation	<p>Pour les seniors, intégrer la sécurité routière dans une sensibilisation globale liée à la santé et à la sécurité</p> <p>Inciter les organisateurs à intégrer l'aide à la préparation des trajets dans les actions ciblées seniors</p> <p>Développer les actions de sensibilisation à la conduite et d'actualisation du code de la route</p>
4 Éducation	<p>Favoriser les rencontres intergénérationnelles</p> <p>Rappeler les règles sur la circulation piétonne aux élèves de primaire</p> <p>Développer les partenariats avec les acteurs institutionnels et les professionnels de la silver économie</p>
5 Contrôles et sanctions	<p>Mettre en place des opérations de contrôle avec alternatives aux poursuites pour les seniors ayant commis des infractions.</p>

Enjeu 5 : Les 2 RM, les cyclistes

Domaines	Orientations
1 Infrastructures	<p>sensibiliser les maires et les aménageurs aux aménagements</p> <p>Intégration dans les projets d'aménagements des éléments permettant de sécuriser les déplacements des 2 roues (pistes cyclables, parkings vélo...)</p> <p>Poursuite de la dépose des glissières de sécurité là où elles n'ont pas d'utilité</p> <p>Entretien de la signalisation horizontale</p>
2 Information	<p>Réaliser des campagnes d'information sur l'entretien des véhicules, les équipements obligatoires et recommandés au retour des beaux jours</p> <p>communiquer sur les points contacts mis en place par la gendarmerie et la police</p> <p>Favoriser le partenariat avec l'association des maires pour promouvoir les actions de prévention en direction des 2 roues</p> <p>Prévoir une journée d'action en lien avec l'opération « motards d'un jour »</p> <p>Utiliser les actions type « rando vélo » pour passer des messages des sensibilisation et d'information</p>
3 Formation	<p>sensibiliser aux risques que présentent les EDP</p> <p>Développer les actions type « remise en selle »</p>
4 Éducation	<p>développer la sensibilisation aux équipements de sécurité et aux notions de partage de la route</p> <p>Intensifier l'information du respect des règles de sécurité routière et adopter les comportements adaptés</p>
5 Contrôles et sanctions	<p>Poursuivre le contrôle des 2 roues dans les collèges et les lycées</p> <p>Développer la mise en place de contrôles ciblés sur les 2RM</p>